

Questionnaire de dépistage CRAFFT (version 2.1)

À compléter par le patient

« Veuillez répondre à toutes les questions **honnêtement**. Vos réponses resteront confidentielles. »

Au cours des 12 DERNIERS MOIS, avec quelle fréquence (en jours) avez-vous:

- | | |
|---|-------------------------------------|
| 1. Bu plus que quelques gorgées de bière, de vin ou de boisson alcoolisée ?
Écrivez « 0 » si aucun. | <input type="text"/>
Nb de jours |
| 2. Consommé de la marijuana (cannabis, huile, cire, en fumant, en vapotant, en tamponnant ou en mangeant) ou de la « marijuana synthétique » (par exemple, le « K2 » ou le « Spice ») ? Écrivez « 0 » si aucun. | <input type="text"/>
Nb de jours |
| 3. Utilisé d'autres substances pour planer (par exemple, d'autres drogues illégales, des pilules, des médicaments en vente libre et des produits à « sniffer », inhaler, injecter ou à vapoter)? Écrivez « 0 » si c'est le cas. | <input type="text"/>
Nb de jours |

LISEZ CES INSTRUCTIONS AVANT DE CONTINUER :

- Si vous avez mis « 0 » dans **TOUTES** les cases ci-dessus, **RÉPONDEZ À LA QUESTION 4 CI-DESSOUS, PUIS ARRÊTEZ-VOUS.**
- Si vous avez mis « 1 » ou plus aux questions 1, 2 ou 3 ci-dessus, **RÉPONDEZ AUX QUESTIONS 4 à 9 CI-DESSOUS.**

Encerclez une réponse

- | | |
|--|-------------------|
| 4. Êtes-vous déjà monté(e) dans une VOITURE dont le conducteur (y compris vous-même) conduisait sous l'effet de l'alcool ou de drogues? | Non Oui |
| 5. Prenez-vous de l'alcool ou de la drogue pour vous DÉTENDRE, pour être mieux dans votre peau, ou pour vous sentir mieux accepté(e)? | Non Oui |
| 6. Prenez-vous de l'alcool ou de la drogue lorsque vous êtes SEUL(E)? | Non Oui |
| 7. Vous arrive-t-il d'OUBLIER des choses que vous avez faites sous l'emprise de l'alcool ou de drogues? | Non Oui |
| 8. Est-ce que votre FAMILLE ou vos AMIS vous disent que vous devriez réduire votre consommation d'alcool ou de drogue? | Non Oui |
| 9. Avez-vous déjà eu des ENNUIS lorsque vous étiez sous l'emprise de l'alcool ou de drogues? | Non Oui |

AVIS AU PERSONNEL DE LA CLINIQUE ET AUX ARCHIVES MÉDICALES:

Les informations sur cette page peuvent être protégées par la réglementation fédérale sur la confidentialité (42 CFR Section 2), qui en interdit la divulgation sauf si une autorisation spéciale a été formulée par écrit. Une autorisation générale de communication